

ALICE BEIGNEUX

Département de L'Indre

**Document généré le mercredi 11 mars 2026 à 09:23**

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	11/03/26	11/03/26			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					
JOUE	Intégrale					

**Service** : CP**Classification CPV** :Principale : **79810000** - Services d'impression

## AVIS D'ATTRIBUTION

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 27 34 36

SIRET 22360001600016



<b>Objet du marché</b>	Prestations de travaux d'impression pour les besoins du Département de l'Indre
<b>Référence acheteur</b>	2025A00AC009
<b>Nature de la procédure</b>	Services
<b>Procédure</b>	Procédure ouverte
<b>Code CPV principal</b>	<b>79810000</b> - Services d'impression
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 35 % : Valeur technique de l'offre 25 % : Performance en matière environnementale 40 % : Prix
<b>Procédures de recours</b>	Instance chargée des procédures de recours : <b>Tribunal administratif de Limoges</b> 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160 <a href="mailto:greffe.ta-limoges@juradm.fr">greffe.ta-limoges@juradm.fr</a> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de

justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

#### ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **615000 €**

Date d'attribution : 09/03/26

Nombre d'offres reçues : 5

Marché n° : 2025AOOAC009 - **DUPLIGRAFIC** 20 AV GRAHAM BELL 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES  
Le titulaire est une PME : NON

Montant HT : **123 000,00 €**

Marché n° : 2025AOOAC009 - **DS IMPRESSION** 5 RUE DE L'ARTISANAT 67170 GEUDERTHEIM  
Le titulaire est une PME : NON

Montant HT : **123 000,00 €**

Marché n° : 2025AOOAC009 - **LASERPHOT** 147 AV DE VERDUN 36000 CHATEAUROUX  
Le titulaire est une PME : NON

Montant HT : **123 000,00 €**

Marché n° : 2025AOOAC009 - **Groupe SODIMASS** RTE DE LA MAISONNETTE CHABENET 36800 LE PONT-CHRETIEN-CHABENET  
Le titulaire est une PME : NON

Montant HT : **123 000,00 €**

Marché n° : 2025AOOAC009 - **CVSI-EA** 5 RUE DE SAINTONGE 33820 BRAUD-ET-SAINT-LOUIS  
Le titulaire est une PME : NON

Montant HT : **123 000,00 €**

Envoi le 11/03/26 à la publication

**Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.**

Marches-Publics.info V9.7